



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

francophonie

Question écrite n° 43207

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la proposition du Haut Conseil de la francophonie, présidé par le Président de la République, tendant à créer, sous l'égide de l'UNESCO, une radio qui pourrait s'appeler « Les Voix du monde » et illustrerait la polyphonie universelle.

Texte de la réponse

S'il appartient à l'Unesco de se prononcer sur la proposition du Haut Conseil de la francophonie de créer, sous son égide, une radio internationale multilingue, cette proposition devra être examinée à l'aune du développement de l'Internet et des bouquets satellitaires qui ont permis, d'une part, la démultiplication des canaux de diffusion et, d'autre part, l'abolition de toute notion de territorialité de la diffusion. Ainsi, par exemple, les milliers de radios diffusées sur Internet peuvent être reçues en tout point du globe. Par ailleurs, il est à noter que de nombreux Etats se sont emparés depuis fort longtemps des moyens de communication audiovisuelle tels que la radio pour favoriser la diffusion à l'extérieur de leurs frontières de leur culture et de leur langue. RFI, pour la France, en est le plus bel exemple. C'est dans ce contexte qu'en tout état de cause, devrait s'inscrire la réflexion de l'Unesco si elle décidait d'examiner la proposition du Haut Conseil de la francophonie.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43207

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2000, page 1549

Réponse publiée le : 20 novembre 2000, page 6604